RÉPUBLIQUE FRANÇAISE LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

Elections Législatives des 23 et 30 Juin 1968

Département de Vaucluse - Deuxième Circonscription

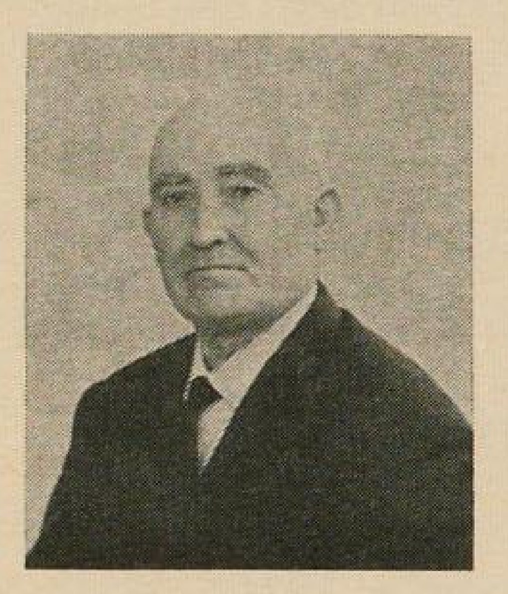
Electrices, Electeurs

En mars 1967 vous m'accordiez votre confiance et m'envoyiez siéger au Parlement, je ne pense pas avoir démérité. Je crois avoir rempli scrupuleusement le mandat que vous m'aviez confié dans la mesure de mes forces et de mes moyens, au cours de ces 15 mois, j'ai défendu toutes les idées que je vous avais alors exposées.

Avec Duffaut nous avons exposé les problèmes particuliers au Vaucluse, à son activité économique qu'il s'agisse de problèmes agricoles, de tourisme, de commerce ou d'emploi.

Personnellement je suis intervenu sur de nombreux problèmes agricoles de notre région, plus particulièrement dans le budget de l'agriculture sur la production des fruits, primeurs et produits maraîchers intéressant notre département.

Mes amis de la Fédération et moi-même avons défendu les droits des travailleurs, défendu les libertés, toutes les libertés et une certaine conception de la démocratie : celle que le pouvoir ne connait pas.

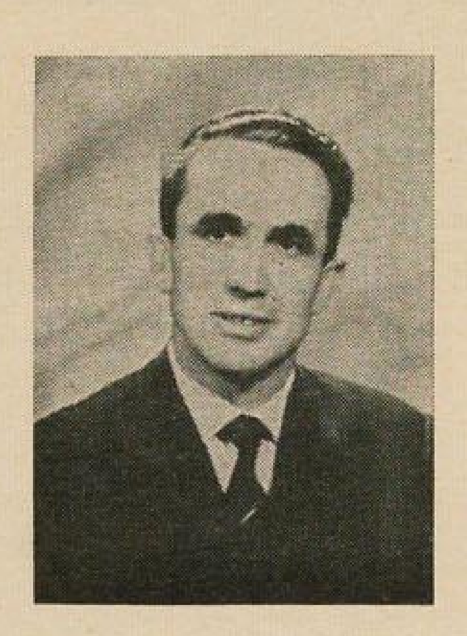


Léon AYME

Agriculteur
Député sortant
Conseiller Général du Canton de Pernes-les-Fontaines

André JAUBERT

Directeur de la Caisse de Crédit Agricole de Pertuis
Conseiller Général du Canton de Pertuis



Candidats de la

Fédération de la Gauche Démocrate et Socialiste

Nous, AYME et JAUBERT, candidats de la F.G.D.S., nous engageons avec nos amis, si vous nous renouvelez votre confiance à soutenir une politique dont je vous avais déjà donné et l'esprit et la lettre au cours de la campagne électorale de Mars 1967.

Nous proposons :

— Une politique d'investissements productifs et de plein emploi.
— L'augmentation du pouvoir d'achat des travailleurs.
— La réforme de la fiscalité afin que les commerçants, les artisans, les petits entrepreneurs, les médecins... ne fassent pas les frais des augmentations dans le même temps que les grands groupements commerciaux, les grands trusts internationaux qui étouffent les entreprises modestes, ont la possibilité légale de camoufler leurs bénéfices.
— L'abaissement de l'âge de la retraite à 60 ans, retraite qui permettrait de vivre décemment.
— L'abrogation des ordonnances en matière de Sécurité Sociale.
— Le développement et l'infrastructure commerciale, artisanale et industrielle (qui est complémentaire) pour freiner le processus qui vide les campagnes de leur population.
— En ce qui concerne l'agriculture de notre région, prospecter de nouveaux marchés dans notre pays et dans les pays de la communauté, veiller à ce que nos produits ne soient pas désavantagés sur nos propres marchés par les produits étrangers et cela par l'application intégrale du traité de Rome qui prévoit l'harmonisation des charges, défendre les petites et moyennes exploitations familiales en leur octroyant des prêts à long terme pour l'amélioration.
— **La Priorité des priorités à l'Education Nationale.**
— L'Amnistie et l'indemnisation aux rapatriés.
— L'abandon de cette politique de Prestige ruineuse.
— L'abandon de cette force de frappe ridicule et dangereuse non seulement pour nous Vauclusiens, mais pour l'humanité.
— Le respect de l'information objective à l'O.R.T.F.
— Le respect des libertés et de la dignité de la personne humaine.

Votez la continuité - l'efficacité - le respect des libertés - le pacifisme.

Votez le soutien de :

— L'AGRICULTURE base de toute l'économie Vauclusienne,
— LA PETITE ENTREPRISE ET SES TRAVAILLEURS,
— L'ENTREPRISE FAMILIALE (commerciale, artisanale ou agricole).

Imprimerie Bataillier - Carpentras